

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du

25 juin 2026

Secrétaire de séance

Mme Virginie WIART

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 14

Effectif votant : 15

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à 15 heures 00.

Le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Alice VERISSIMO TAVARES.

En suite de convocation en date du 19 juin 2026

Etaient Présents :

Mr Emeric FRANÇOIS, Mme VERISSIMO TAVARES Alice, Mme MIRANDA MATOS Sylvia, Mr Samuel PETIT, Mme Carole BŒUF DUHOUX, Mme Virginie WIART, Mr Stéphane MAURICE, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Chiaboa Micheline ABOA, Mr Didier PAIX, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Audrey LAROZAS, Mr François PERUS, Mme Caroline MERCIER.

Absents, excusés ou représentés :

Mme Paloma GALLEGO (donne procuration à M. PERUS François), Mme Béatrice TRICART, Mr Sébastien BERQUIER (donne procuration à M. PETIT Samuel).

Objet de la délibération

Approbation du compte administratif 2025
Budget du SSIAD

Hors la Présence de Monsieur le Président, et sous la Présidence de Madame VERISSIMO TAVARES Alice, Vice-Présidente du CCAS

Vu l'instruction budgétaire M22,

Vu le budget de l'exercice 2025 approuvé,

Après avoir approuvé le compte de gestion 2025 du comptable public et sur proposition de Monsieur le Président

Il convient d'approuver le Compte Administratif 2025 du CCAS qui a pour fonction de présenter, après la clôture de l'Exercice, les résultats de l'exécution du budget.

Pour l'exercice 2025, les résultats et soldes sont les suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
<i>Recettes</i>	10 516.44	969 367.10	979 883.54
<i>Dépenses</i>	5 858.84	956 489.53	962 348.37
<i>Résultat de l'exercice N</i>	4 657.60	12 877.57	17 535.17
<i>Résultat cumulé exercice N-1</i>	70 617.48	378 797.75	449 115.23
<i>Reports en Restes à Réaliser</i>			
<i>Recettes</i>	-		
<i>Dépenses</i>	-		
<i>Résultat cumulé</i>	75 275.08	391 675.32	466 950.40

Il vous est donc proposer d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 comme suit :

- R 002 : 391 675.32 Euros

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Monsieur le Président, le Conseil d'Administration

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- Approuve la conformité du compte administratif de l'exercice 2025 au compte de gestion du comptable public.

Le Conseil d'Administration, **APPROUVE à l'unanimité**, après en avoir délibéré, le compte administratif de l'exercice 2025 du budget du SSIAD.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1 de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente,

Alice VERISSIMO TAVARES.


